

Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Nationale du 18 septembre 2021 à Marignane

Les délibérations des commissions se font sous réserve de leur validation par le CDN et ne seront rendues exécutoires qu'après celle-ci.

Diffusion (PV + annexes) : Président de la FFESSM, Directeur Technique National, Présidents des Commissions Techniques Régionales, Délégué du Collège des IN, Bureau de la CTN.

Pour information (PV sans annexe) : autres membres du CDN, Instructeurs Nationaux.

Représentation des régions :

Auvergne-Rhône-Alpes : Anne-Solange DESSERTINE (secrétaire de la CTN).

Bourgogne-Franche-Comté : Joël ABISSE.

Bretagne Pays de la Loire : Anne CORBE.

Centre-Val de Loire : Christian JOLIVET.

Corse : Arnaud ZARAGOZA.

Grand Est : Laurent MARCOUX (1^{er} Vice-Président de la CTN).

Hauts-de-France : Jacques BASSO (Chargé des finances de la CTN).

Île-de-France : Christian SAVARY représenté par Patrick LAMERAT (3^{ème} Vice-président de la CTN).

Martinique-Guyane : Georges ORTOLÉ (excusé)

Normandie : Adrian DAVID.

Nouvelle-Aquitaine : Marc DAMESTOY.

Nouvelle-Calédonie : Jean-Marc MASSON (représenté par Jean-Pierre VIGNOCCHI)

Guadeloupe : Laurent BLANQUART (absent).

Occitanie : Olivier RINGWALD (représenté par Philippe KLEIN).

Polynésie française : Pascal LE COINTRE (représenté par Yvon FAUVEL).

Réunion : Éric CRAMBES (excusé).

Sud : Alain BEAUTE.

Sont également présents :

Frédéric DI MEGLIO (Président de la FFESSM)

Grégory POIRIER (Président de la CTN)

Philippe MARTINOD (2^e Vice-Président de la CTN).

Hervé CORDIER (Délégué du Collège des IN).

Maurice GORET (IN)

Géraldine MARIE (IN)

Cyrian BOISFARD (IN)

Chantal MARGOUET (INS)

La réunion est animée par Grégory POIRIER, Président de la CTN

1.- Mot du président (Grégory POIRIER)

- Remerciements de Grégory POIRIER (GP). La dernière réunion en présentiel a eu lieu le 3 octobre 2020 et nous sommes heureux de nous retrouver autour de la table
- Rappel de GP : seuls les présidents de CTR votent, la nouvelle répartition des représentations des CTR ne sortira que fin septembre
- ANS le dossier a été fait avec le DTN : deux sujets ressortent :
 - Le déploiement du carnet de plongée
 - Refonte de l'école française de plongée pour redevenir la référence en France
- Des groupes de travail sont à organiser après une prochaine entrevue avec le DTN et le président de la FFESSM
- PV de juin 2021 adopté à l'unanimité avec les changements d'Anne Corbe et d'Hervé Cordier
- Remerciements à Fred Di Meglio pour son attachement à la CTN
- Grégory POIRIER annonce que la CTN va avoir une Dropbox pour des partages de fichiers.

2.- Mot du Président de la FFESSM (Fred DI MEGLIO)

- La CTN doit se développer en dehors du politique et est force de propositions.
- Pass Sanitaire : décret du 7 août 2021 : comme la plongée scaphandre fait partie de l'environnement spécifique, pas de pass obligatoire.
- Le Handisub® sort de la technique pour travailler dans la transdisciplinarité et il y aura un référent au niveau national qui rentrera les cartes
- Idem pour le sport santé
- Une réunion nationale visant à former les cadres aura lieu

3.- Difficultés dans les CTR

- Jacques BASSO demande des précisions sur le sport santé (démarche, formation de cadres)
Réponse de FDM : il faut 4 personnes : E4/ médecin éventuellement CROSS
- Christian JOLIVET : comment fait-on pour le sport santé car pour le handisub®, il a déjà été compliqué en 2021 de rentrer des bordereaux
- Anne-Solange DESSERTINE : si le handisub® et le sport santé ne sont plus sous l'égide de la commission technique, le fait de rentrer les bordereaux ne doit plus nous incomber.
FDM nous explique, que pour le moment, au vu des difficultés rencontrées avec le site internet, ce n'est pas possible.
- Plusieurs soucis sur l'enregistrement des cartes « recycleur ». Jean-Pierre MONTSÉNY a mis en place une procédure qui commence à être opérationnelle avec les salariés du siège.
- Arnaud ZARAGOZA : Les GP ANMP qui viennent passer le MF1 posent problème. Il explique très clairement les faits. Deux clashes avec une difficulté majeure pour obtenir les attestations. Les contenus de formation ne sont pas les mêmes, le niveau est donc très bas et la remise à niveau n'est pas acceptable. Il faut donc réouvrir le dossier ANMP et revoir les allègements. Marc DAMESTOY rencontre les mêmes difficultés pour les attestations et les courriers pour la prise en compte note du mannequin.
D'autres CTR rencontrent les mêmes difficultés (AURA, Sud ...)
Grégory POIRIER explique que les GP ANMP repartent dans leur structure et mélangent les genres (Cf. PPT sur les critères d'évaluation GP ANMP)
- Philippe KLEIN nous informe que la réactualisation du cursus ANTEOR n'est toujours pas sur le site
- FDM fournira un document de synthèse pour le sport santé...

4.- Intervention de Philippe MARTINOD

- Le calendrier CTN sera un agenda partagé. Un mail par niveau sera envoyé afin de le reporter dans l'agenda. Charge à chaque président de CTR de remplir l'agenda.

5.- Focus sur les stages et examens MF2 2021 (Laurent MARCOUX)

- Laurent MARCOUX remercie Philippe MARTINOD pour son aide sur le fichier MF2.
- Le MF2 de Mai 2021 a été annulé à cause du COVID : risque que les candidats soient insuffisamment préparés, de plus le taux d'incidence était élevée en PACA. Report en octobre afin de maintenir 3 sessions.
- LM a essayé de faire participer un maximum d'IN. Des difficultés ont été rencontrées pour le recrutement, donc participation de 2 INE.
- Présentation du PPT de LM.

6.- Groupes de travail du collège des IN (Hervé CORDIER)

- Présentation du PPT de HC
- Groupes de travail :
 - Relecture MFT partie plongeur
 - Finaliser les cursus des INS
 - Refonte passeport jeunes avec prévention des violences faites aux jeunes
 - Faire évoluer les référentiels sur les signes
 - Faire évoluer le questionnaire MF2
 - Un webinaire tous les 3 mois (trouver une image pour une affiche identifiée)
- Séminaire du 11 au 14 novembre à Besançon
- Amélioration sur certains contenus de formation (ex oreilles)
- E plouf présentation sur outil déco
- ANS il y aura d'autres groupes de travail à mettre en place

7.- Groupes de travail CTN (Laurent MARCOUX)

- Réforme de l'épreuve de théorie du GP : Patrick LAMERAT (+ Franck PECOIL, INS)
- Présentation par Philippe MARTINOD, Anne CORBE et Adrian DAVID de l'outil de communication sketch notes « Comment présenter nos cursus de formation sous forme de dessin ». L'idée est à peaufiner et à proposer dans les différentes CTR pour avis.
- Travail sur un module zone enseignement plongée profonde – MF1 E4 avec possibilité de nouveaux allègements vers les diplômes d'état : Jean-Pierre MONTSÉNY.
Attention, la possibilité pour les MF1 d'être rémunérés comme nous l'avons envisagé entraînerait une sortie du milieu spécifique ce qui n'est pas d'actualité aujourd'hui.
Il nous semble préférable de travailler sur les allègements des diplômes fédéraux vers les diplômes d'état.
- PE 40 à 14 ans et autonomie à partir de 16 ans.
- Révision des modalités d'intégration des plongeurs professionnels (Grégory POIRIER, déjà en relation avec la Gendarmerie Nationale).

8.- Abandon des stages initiaux MF2 nationaux au profit des stages initiaux MF2 régionaux (Grégory Poirier)

Abandon des stages nationaux sous leur forme actuelle (2 par an en mai et en octobre)

La CTN confie l'organisation aux régions volontaires selon les modalités suivantes :

1. Déclaration d'intention à la CTN au plus tard fin octobre et publication d'un calendrier national.
2. Désignation du directeur de stage par le président de la CTN sur proposition du président de la CTR.
3. Le président de la CTR, en concertation avec le directeur de stage, constitue l'équipe d'encadrement et organise pédagogiquement et matériellement le stage.
4. Le nombre minimum de stagiaires est fixé à huit avec la possibilité pour la CTN de déroger pour les situations particulières (ex : l'insularité...)
5. Le ratio d'un IN pour cinq stagiaires est conservé avec la possibilité pour la CTR organisatrice d'avoir d'autres intervenants (ex : IR)
6. Présence d'IN hors région est obligatoire (désignation CTR)
 1. 1 IN pour un stage de 8 à 15 personnes
 2. 1 ou 2 IN (au choix de la CTR) pour un stage de 16 à 20 personnes
 3. 2 IN au-delà de 20 personnes
7. Les IN hors régions pourront postuler pour ces stages lors de leurs vœux avec prise en compte pour leur quota d'activités. La CTN prend en charge les IN extérieurs.
8. Le temps d'intervention d'un IN ne peut être pas inférieur à 1/2 du stage.
9. Pas de visio-conférence possible sur le stage initial national en région
10. Il ne sera autorisé qu'un seul stage par an et par région.
Son intitulé devient : « **Stage initial national MF2 en région** »

9.- Intégration des moniteurs RSTC vers le cursus MF1 FFESSM intégrant retour d'expérience de la CTR Réunion (Hervé CORDIER)

- Cf. PPT (HC)
- Ils n'ont pas le niveau d'un GP car ils ont travaillé sur des standards et non sur la pédagogie par objectifs
- Il faut changer sur le livret MF1 les conditions d'accès
- Permis bateau étranger accepté ?
- RIFAP ?
- POLYNESIE : rajouter un cursus de capitalisation ? Libre à chaque CTR de proposer des séances supplémentaires
- Adoptée à l'unanimité

10. Collège des Instructeurs Nationaux (Hervé CORDIER et Grégory POIRIER)

- La priorité pour le recrutement des INS est la féminisation et/ou le rajeunissement
- Fin de cursus INS Stéphane DUCLOS (IN 212)
- Entrée en cursus d'Antoine Capelle (Guadeloupe)
- Demande de 5 postes :
 - EST candidature féminine
 - BPL : candidature féminine
 - IDF : candidature féminine
 - NA : Masculin jeune
 - SUD : Masculin jeune

11. Dotation équipements CTN – Partenariat Scubapro (Grégory Poirier)

- Merci à Scubapro pour la dotation qui est redevenue très haut de gamme (négociations menées par Grégory POIRIER), les dotés se doivent de porter à 100% la marque.

12. Questions diverses

- IDF (Christian SAVARY)

« Initialement l'ancien GC4 puis l'UC10 pouvaient être réalisés entre 15 et 20 mètres en milieu naturel ou en milieu artificiel.

Depuis la refonte du nouveau MFT qui ne devait porter que sur la forme mais pas sur le fond, il est indiqué que les plongées du module complémentaire 6-20 mètres (qui remplace l'UC10) doivent être réalisés en milieu naturel à l'exclusion des piscines et fosses de plongée.

La CTR IDF demande qu'il soit de nouveau possible de réaliser le module complémentaire 6-20 mètres en milieu artificiel. »

64.8% votent contre de le faire en milieu artificiel.

Le texte reste donc en l'état

- CORSE (Arnaud ZARAGOZA)

Rajouter dans le dernier point DEJEPS E4 pour le GP JURY EXAMEN

NOTA INITIATEUR :

MF1 ou MF1 associés rajouter DEJEPS E3 ou DEJEPS E4

Polynésie : abstention.

Les autres CTR : Pour

Résolutions adoptées à la majorité

- Position de la CTN sur la Visio-conférence sur les formations de cadres :
 - Pour l'initial initiateur tout doit se faire en présentiel.
Vote à l'unanimité
 - Module complémentaire et TSI doivent se faire en présentiel
Vote à l'unanimité.
 - Stage initial MF1 : possibilité 1/3 max en Visio-conférence
Stage final MF1 : Aucune Visio-conférence possible
Vote à l'unanimité.

Prochaine CTN : pendant le salon de la plongée le 9 janvier 2021 (à confirmer si possible).

La secrétaire de la CTN

Anne-Solange DESSERTINE

Le Président de la CTN

Grégory POIRIER